



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités gymniques du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 01/07/2021,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités gymniques activités gymniques acrobatiques est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP210563	Madame	ADJEMI	Aziza
BP4ALP210564	Monsieur	ANDRAL	Lucas
BP4ALP210565	Madame	AUDINETTE	Emmanuelle
BP4ALP210566	Monsieur	AZBOUKIN	Kirill
BP4ALP210567	Madame	BEAUJEAUD	Flora
BP4ALP210568	Monsieur	BERTIN	Enrick
BP4ALP210569	Monsieur	BIRON	Jérémy
BP4ALP210570	Monsieur	CHAPUIS	Taylor
BP4ALP210571	Monsieur	DELASALLE	Lucas
BP4ALP210572	Madame	DOUILLARD	Justine
BP4ALP210573	Monsieur	GUILLOT	Mickael
BP4ALP210574	Monsieur	JOLIVET	Arthur
BP4ALP210575	Madame	LAGES	Marie
BP4ALP210576	Monsieur	MORISSET	Martin
BP4ALP210577	Madame	NICOT	Valentine



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

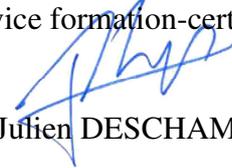
*Liberté
Égalité
Fraternité*

BP4ALP210578	Monsieur	PERICAUD	Arthur
BP4ALP210579	Madame	PETIT	Sarah
BP4ALP210580	Madame	POLLION	Océane
BP4ALP210581	Madame	QUENEC HDU	Maëlle
BP4ALP210582	Madame	QUIROGA-DUFFARD	Alizée
BP4ALP210583	Monsieur	RAINE	Hugo
BP4ALP210584	Monsieur	RAME	Adrien
BP4ALP210585	Madame	RIVET	Coline
BP4ALP210586	Monsieur	SALIOU	Nicolas

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 01/07/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
le chef de service formation-certification-emploi,


Julien DESCHAMPS